

# Pratiques innovantes et prometteuses d'EEDD dans les collectivités

*Synthèse de capitalisation*



<b>1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE CAPITALISATION</b>	<b>3</b>
Contexte	4
L'espace Régional de concertation pour l'EEDD	4
Qu'est ce que l'éducation à l'environnement et au développement durable	4
Objectif	4
Méthode : la capitalisation	5
Recueil des projets d'EEDD	5
Sélection des projets d'EEDD	6
Entretiens de capitalisation	6
Limites de la méthode et de la thématique	7
Tableau des actions capitalisées	8
<b>2. CONTEXTE</b>	<b>9</b>
Structuration des collectivités et liens avec les politiques publiques	10
À quels besoins cela renvoie-t-il ?	10
<b>3. CONSTRUCTION DES PROJETS D'EEDD AU SEIN DES COLLECTIVITÉS</b>	<b>11</b>
Acteurs à l'initiative des projets	12
Emergence des projets	12
Missions des techniciens	12
Partenariats et soutiens	13
Mise en place de groupes de travail pour la construction du projet d'EEDD	13
Thématiques	14
Objectifs	15
Montage financier	16
<b>4. CONDUITE DU PROJET</b>	<b>17</b>
Processus de mise en place : interne ou externe	18
Calendriers	19
Publics	20
Déroulés pédagogiques	20
Profils des intervenants	21
Communication	21
<b>5. BILAN DES COLLECTIVITÉS</b>	<b>22</b>
Évaluation	23
Réussites	23
Freins et obstacles	23
Évolutions du projet	23
<b>6. CLÉS DE RÉUSSITE</b>	<b>24</b>
L'importance de la confiance entre les élus et techniciens	25
L'importance des partenaires	25
<b>7. CONSEILS ET TRANSFÉRABILITÉ</b>	<b>26</b>
Transférabilité	27
Conseils	27
<b>8. CONCLUSION</b>	<b>29</b>
<b>9. ANNEXES</b>	<b>32</b>
1. Guide de questions pour la démarche de capitalisation des actions d'EEDD – 2022 - A destination des collectivités	33
2. Listes des projets sélectionnés par territoires académiques	35
3. Fiches actions des projets capitalisées	36





1

# Présentation de la démarche de capitalisation



# Contexte

Dans le contexte actuel de crise écologique, la place de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est centrale pour accroître les connaissances et prises en compte des enjeux environnementaux afin de faire évoluer les pratiques des citoyens. De plus, avec la mise en œuvre du Plan Climat et du Plan Biodiversité, qui place le citoyen au cœur de l'action, la mise en œuvre de l'EEDD doit faire l'objet d'un projet partagé et concerté dans une démarche partenariale avec tous les acteurs de la société, tels que l'Etat, les collectivités locales, les acteurs du monde économique, les entreprises et les associations. C'est la mission de l'Espace Régional de Concertation pour l'EEDD (ERC EEDD) Auvergne-Rhône-Alpes.

« Répondre aux défis environnementaux et sociétaux de la transition écologique (changement climatique, préservation de la biodiversité, protection des milieux aquatiques, économie circulaire, santé environnement...) nécessite la mobilisation de tous les citoyens. Tout l'enjeu de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), par ses différentes formes (information, sensibilisation, formation, accompagnement au changement), est de donner aux citoyens, des moyens pour concrétiser la transition écologique dans une approche transversale et pluridisciplinaire. »

(Charte fondant l'ERC-EEDD, décembre 2018)

## L'Espace Régional de Concertation pour l'EEDD

L'Espace Régional de Concertation pour l'EEDD (ERC-EEDD) est piloté par dix organisations régionales (DREAL ARA, DRAJET ARA, DRAAF ARA, OFB ARA, ARS ARA, CESER, les Rectorats des Académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon et le GRAINE ARA) dont la mission est de promouvoir et de développer l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes. En tant que réseau régional, il facilite et articule la mise en relation de celles et ceux qui agissent pour l'EEDD. Les actions de l'ERC EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes sont destinées aux acteurs éducatifs, aux élus et techniciens de collectivités et fondées sur 3 orientations stratégiques : Adultes, Territoires et Climat-Biodiversité.

Cette démarche de capitalisation s'inscrit dans le cadre de l'orientation stratégique 2 « Territoires » : développer la prise en compte de l'EEDD dans et par les territoires, via le groupe de travail « Territoires » qui a pour objectif de coconstruire des stratégies de sensibilisation, formation et outillage des élus et techniciens de collectivités sur l'EEDD. Elle est soutenue financièrement par la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

## Qu'est-ce que l'Education à l'Environnement et au Développement Durable ?

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) a pour objectif de faire évoluer chacun dans ses représentations et ses comportements vis-à-vis de l'environnement. Elle vise à faire comprendre à tous la complexité du monde, à éveiller l'esprit d'initiative et de choisir ses propres manières d'agir :

- En s'adressant à chacun d'entre nous, en tant qu'individu et citoyen de tout âge.
- En maintenant et renforçant les liens entre les personnes et leur environnement qu'il soit naturel, social ou culturel.
- En développant des pédagogies actives et participatives et les outils qui vont avec.
- En donnant accès à tous aux informations, aux connaissances, aux savoirs, aux données liés à leur environnement. » (Site du GRAINE ARA, 2018)

## Objectif

Cette démarche de capitalisation a été mise en place pour analyser les pratiques existantes, innovantes et prometteuses d'EEDD inscrites dans les politiques publiques territoriales, éducatives et/ou environnementales en Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit de documenter et permettre la diffusion d'une connaissance partageable et d'un savoir issu de l'expérience concrète des acteurs sur le terrain.

# Méthode : La capitalisation

## Qu'est-ce que la capitalisation ?

“ La capitalisation vise à formaliser l'expérience des acteurs de terrain, à la valoriser et à la diffuser sous la forme de connaissances partageables. ”

(Cahier pratique CAPS – La capitalisation des expériences en promotion de la santé, 2022).

Cette capitalisation permet de mettre en lumière les pratiques des collectivités et les enseignements de leurs expériences.

### CAPS

Afin de réaliser cette action de capitalisation des expériences en Education à l'Environnement, nous nous sommes appuyés sur le projet de Capitalisation des expériences en promotion de la santé (CAPS). Ce projet CAPS est mené depuis 2017 par un Groupe de Travail national Capitalisation et coordonné par la Fédération Nationale d'Education et de Promotion de la Santé (FNES) et la Société Française de Santé Publique (SFSP).

Nous avons été accompagnés par des salariés de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes qui ont mis en place des actions de capitalisation en Promotion de la Santé. Le GRAINE a participé à une des trois journées de formation sur la capitalisation des expériences en Promotion de la Santé avec la méthode « CAPS », le 14 juin 2022, co animé par l'IREPS ARA et la Société Française de Santé Publique.

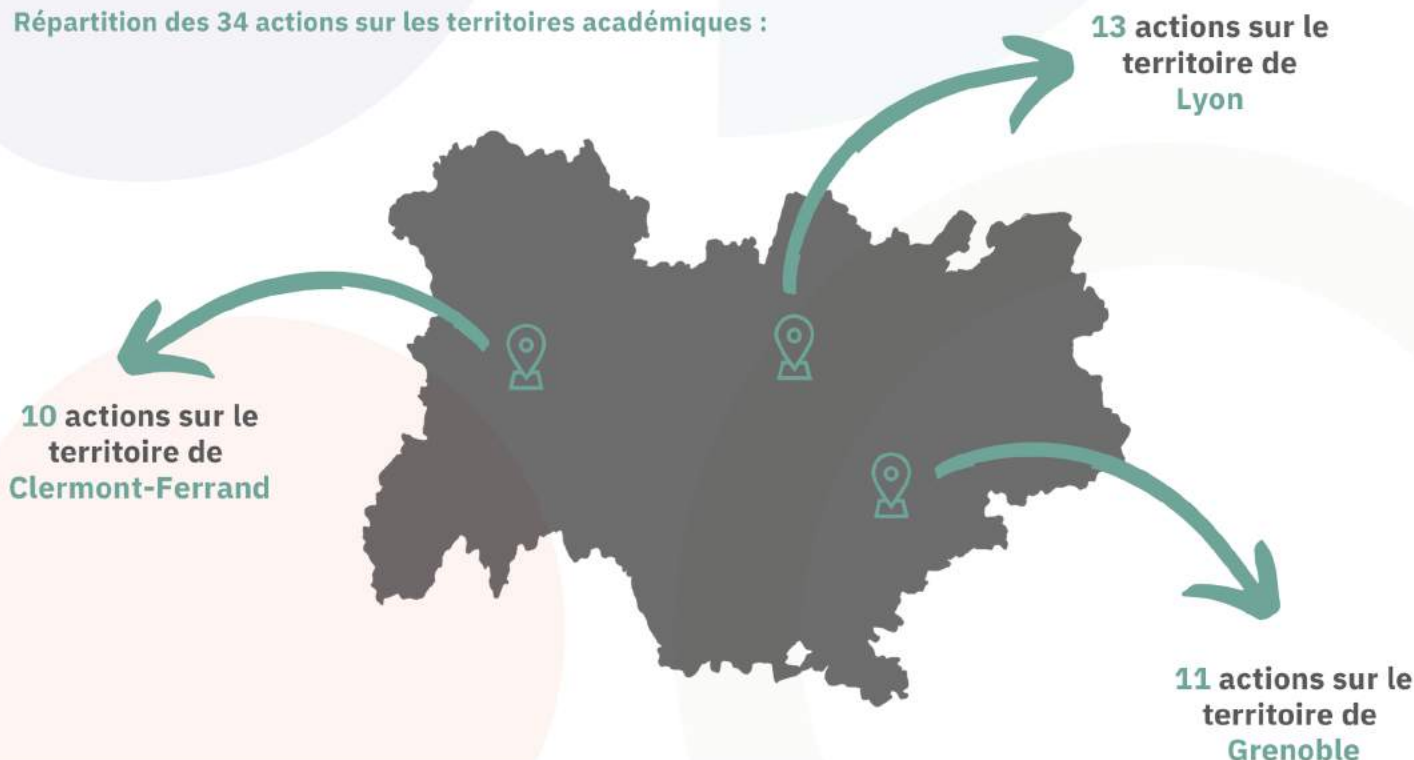
### Les étapes de la démarche

Pour mettre en place cette action de capitalisation, un sous-groupe de suivi de la démarche de capitalisation issu du groupe de travail « territoires » de l'ERC-EEDD a été créé. Cinq réunions de ce sous-groupe ont été réalisées entre février et septembre 2022.

## Recueil des projets d'EEDD

Un recueil des actions d'EEDD réalisées par les collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes a été mené. via un formulaire en ligne. Pour aider les collectivités à préparer leurs réponses, un guide avec la liste de toutes les questions a été créé (annexe 1). 66 actions ont été déposées en ligne. Suite à un premier traitement, 34 actions ont été retenues (annexe 2). Les 32 actions retirées ne remplissaient pas les critères de sélection définis par le groupe de travail : actions déposées par des collectivités, actions ayant démarré avant février 2022 et actions réalisées en partenariat.

### Répartition des 34 actions sur les territoires académiques :





# Sélection des projets d'EEDD

Le sous-groupe de suivi de la démarche de capitalisation a sélectionné neuf actions pour des entretiens approfondis (annexe 3).

Les neuf actions retenues sont :



## Sur le territoire académique de **Clermont-Ferrand**

- 1 « RLV : dispositif d'interventions en EED en milieu scolaire » de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans
- 2 « Programme d'animations scolaires EEDD pour les écoles élémentaires » de Clermont Auvergne Métropole
- 3 « Métropolitains en herbe » du Syndicat Mixte du PNR des Volcans d'Auvergne



## Sur le territoire académique de **Grenoble**

- 4 « Éducation à l'environnement et au développement durable » d'Arche Agglo
- 5 « Grand public sur le territoire » de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
- 6 « Nature en ville » de la Mairie de St Julien-en-Genevois



## Sur le territoire académique de **Lyon**

- 7 « Verdissement des cours des collèges et maîtrise d'usage » du Département du Rhône
- 8 « (Re)découvrir la nuit » du PNR du Pilat
- 9 « Parlons climat au bord du Rhône » du Syndicat Mixte du Rhône des Iles et Lônes (SMIRIL)

## Entretiens de capitalisation

Les entretiens approfondis ont été réalisés par le GRAINE, en juin 2022, d'une durée de 2h en présentiel pour huit collectivités et en visioconférence pour l'une d'entre elles.

Les objectifs de ces entretiens sont à la fois de comprendre la mise en place des actions d'EEDD dans le cadre des politiques publiques des collectivités et de recueillir les outils qui pourront être reproduits par d'autres.



Territoire académique	Collectivité	Action	Date entretien	Personnes interviewées
Clermont-Ferrand	Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans	RLV : dispositif d'interventions en EED en milieu scolaire	21 juin 2022	Aurélie PERSONNE-HERAUD – Cheffe de projets transition écologique et développement durable Marie TASSART – Chargée de mission milieux naturels / biodiversité
	Clermont Auvergne Métropole	Programme d'animations scolaires EEDD pour les écoles élémentaires	20 juin 2022	Bruno MACEL – Responsable pôle Communication/ Education à l'environnement
	Syndicat Mixte du PNR des Volcans d'Auvergne	Métropolitains en herbe	20 juin 2022	Fabienne MICHEL – Chargée de mission éducation
Grenoble	Arche Agglo	Éducation à l'environnement et au développement durable	2 juin 2022	Julien CHAPIER – Directeur environnement Julien DUMONT – Chargé de mission Environnement-Rivières
	Communauté de communes Pays du Mont-Blanc	Grand public sur le territoire	28 juin 2022	Aurélie DELUERMOZ – Educatrice environnement
	Mairie de St Julien-en-Genevois	Nature en ville	9 juin 2022	Isabelle ROSSAT-MIGNOD – Maire-Adjoint Transition environnementale citoyenne
Lyon	Département du Rhône	Verdissement des cours des collèges et maîtrise d'usage	13 juin 2022	Sandrine BERETTONI – Chargée de projet
	Parc naturel régional du Pilat	(Re)découvrir la nuit	1 juillet 2022	Carole MABILON – Chargée de l'éducation au territoire et de la participation citoyenne
	SMIRIL	Parlons climat au bord du Rhône	7 juin 2022	Julie DEPLACE – Coordinatrice pédagogique

## Limites de la méthode et de la thématique

### Projets en cours ou non démarrés :

La majorité des projets capitalisés sont encore en cours. Certains ont été interrogés un peu prématurément par rapport à leur mise en place. Il aurait été opportun de les questionner quelques mois plus tard, afin qu'ils aient davantage de retours à faire. Une action n'avait pas encore débuté en juin 2022, lors de l'entretien, contrairement à ce qui avait été indiqué sur la fiche et n'a pas pu être capitalisée.

### Impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire du Covid 19 a impacté une grande partie des projets capitalisés, que ce soit pour la réalisation des animations en classe ou auprès du grand public, des reports de réunions, le report d'une année des marchés publics... Les calendriers des actions ont souvent été revus.

# Tableau des actions capitalisées

Action	Publics	Thématiques	Période de réalisation	Collectivité	Département
RLV : dispositif d'interventions en EEDD en milieu scolaire	Scolaire : élémentaire et maternelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Alimentation durable</li> <li>&gt; Energie/gestes éco-citoyens</li> <li>&gt; Eau &amp; risque inondation</li> <li>&gt; Nature et biodiversité</li> </ul>	En cours / depuis le 1er septembre 2018	Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans	63
Programme d'animations scolaires EEDD pur les écoles élémentaire	Scolaire : élémentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Biodiversité</li> <li>&gt; Déchets</li> <li>&gt; Énergie</li> <li>&gt; Eau</li> <li>&gt; Rivière</li> </ul>	En cours / depuis le 1er septembre 2016	Clermont Auvergne Métropole	63
Métropolitains en herbe	Scolaire : élémentaire et collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Environnement</li> </ul>	En cours / depuis le 3 septembre 2003	Syndicat Mixte du PNR des Volcans d'Auvergne	63
Éducation à l'environnement et au développement durable	Scolaire : élémentaire et maternelle Grand public	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Agriculture</li> <li>&gt; Alimentation et gaspillage</li> <li>&gt; Milieux aquatiques et inondation</li> <li>&gt; Milieux et espaces naturels</li> <li>&gt; Transition énergétique</li> </ul>	En cours / depuis le 1er janvier 2017	Arche Agglo	26-07
Verdissement des cours des collèges et maîtrise d'usage	Scolaire : collège Equipes éducatives et administrative des collèges	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Désimperméabilisation</li> <li>&gt; Enjeux liés à l'eau</li> </ul>	En cours / depuis le 14 avril 2021	Département du Rhône	69
(Re)découvrir la nuit	Famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Alternance jour / nuit</li> <li>&gt; Biodiversité nocturne</li> <li>&gt; Ciel étoilé</li> <li>&gt; Pollution lumineuse</li> </ul>	En cours / depuis le 15 octobre 2021	Parc naturel régional du Pilat	42 - 69
Grand public sur le territoire	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Bonne pratique en montagne, conciliation des usages</li> <li>&gt; Chiens de protection de troupeaux</li> <li>&gt; Dérangement faune et flore</li> <li>&gt; Faune flore remarquable</li> <li>&gt; Milieu montagnard</li> </ul>	En cours / depuis le 1er juillet 2018	Communauté de communes Pays du Mont-Blanc	74
Nature en ville	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Biodiversité</li> <li>&gt; Changement climatique</li> </ul>	Non commencé en juin 2022	Mairie de St-Julien-en-Genevois	74
Parlons climat au bord du Rhône	Acteurs de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Changement climatique</li> </ul>	Terminée / Du 1er mai 2020 au 1er octobre 2021	SMIRIL	69

\*Tableau mis à jour au 1er juillet 2022.



2

Contexte



# Structuration des collectivités et liens avec les politiques publiques

Dans le cadre de ce travail de capitalisation des projets d'EEDD auprès des collectivités, il a été fait le choix d'interroger des collectivités de différents types, afin d'avoir une vision d'ensemble : un conseil départemental, une métropole, une commune et six Etablissements Publics de Coopération Intercommunale - EPCI (syndicats mixtes – deux parcs naturels régionaux - deux communautés d'agglomération et une communauté de communes).

La structuration des collectivités est donc assez variable en termes de directions, de services, d'élus de référence, de compétences...

## Exemples de structurations :

**Communauté de Communes Pays du Mont Blanc : Le projet est réalisé par les techniciennes du Service « Education à l'Environnement » au sein du Pôle « Développement durable ». Le service EE est rattachée à la Commission « Agriculture et biodiversité ».**

**Communauté de Communes de Riom Limagne et Volcans : Le projet est mis en place par le Service « Environnement et développement durable », au sein du Pôle « Aménagement et Développement durable du territoire ». Le service « Environnement et développement durable » est rattaché à la commission du même nom.**

Les politiques publiques territoriales, éducatives et/ou environnementales sont variées. Chacune des collectivités interrogées intègre l'EEDD de manière plus ou moins importante au sein de ses services : Développement Durable, Aménagement, Environnement... Et tentent de répondre aux enjeux environnementaux par la mise en place d'un ou plusieurs projets d'EEDD auprès d'un public ciblé.

Pour la mise en place de ces projets d'EEDD, il ressort des entretiens qu'il est indispensable que les élus prennent conscience des problématiques et enjeux environnementaux et sociaux, et soient favorables à développer une telle politique d'Education à l'Environnement au sein de collectivité et ce avec des actions concrètes auprès de leurs publics.

La prise en compte des enjeux environnementaux est différente d'une collectivité à une autre. Elle peut être un axe mineur voire une seule action, ou un axe important du projet global de la collectivité.

C'est par exemple le cas du SMIRIL, qui indique que l'EEDD est un axe fort de leur projet, soutenu par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour mettre en place ses projets et actions pédagogiques d'EEDD.

Pour plusieurs EPCI, leurs projets d'EEDD s'inscrivent dans le cadre de leur politique environnementale développée à travers leur Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Les liens entre les techniciens et élus sont variables, et la présence des technicien ou non au sein des commissions thématiques l'est tout autant. Certains techniciens présentent le projet EEDD au sein de leur commission de référence, d'autres ont des échanges exclusivement avec leur élu de référence.

Les techniciens interrogés indiquent que dans la majorité de leur collectivité, les projets d'EEDD sont présentés et validés en commissions thématiques, mais le sont rarement en conseil de direction de la collectivité.

## A quels besoins cela renvoie-t-il ?

Les projets d'Education à l'Environnement et au Développement Durable mis en place au sein des collectivités tentent donc de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux de leur territoire.

Les besoins du territoire sont identifiés majoritairement par les techniciens, parfois via leurs partenaires, les éducateurs à l'environnement qui leurs font remonter des informations, voire les élus.

Les animateurs des actions d'EEDD capitalisées s'efforcent de répondre aux besoins repérés du territoire. Ces besoins traduisent des problématiques identifiées du territoire. La problématique principale observée est le manque de connaissances des citoyens sur : l'écologie et l'environnement qui nous entoure, l'impact de notre vie sur notre environnement, les enjeux environnementaux, les outils pouvant être mis en place...

Lors des entretiens de capitalisation, certaines personnes interrogées ont été en difficultés pour rapporter les besoins initiaux auxquels répond leur action d'EEDD. En effet, les termes apportés par les professionnels étaient davantage de l'ordre de finalités. Par exemple : faire découvrir l'environnement, recréer des solidarités territoriales, lutter contre les îlots de chaleur...

**Les professionnels de l'Education à l'Environnement font le constat que le changement climatique est bien un thème au cœur des préoccupations actuelles des citoyens, mais il n'est pas facile à aborder. Assez abstrait et difficilement perceptible quand on aborde uniquement le phénomène au niveau global [...] Il s'agit aujourd'hui d'ancrer cette thématique de façon plus importante dans les projets scolaires et auprès du grand public en se dotant d'outils fonctionnels.**

**Un manque d'information et une méconnaissance du terrain par le public de vacanciers.**

*Aurélien DELUERMOZ, Communauté de Communes Pays du Mont Blanc*



3

# Construction des projets d'EEDD au sein des collectivités



# Acteurs à l'initiative des projets au sein des collectivités

L'ensemble des entretiens menés a mis en évidence deux types de mises en œuvre :

## Approche ascendante

L'idée de la mise en place du projet EEDD émerge d'un ou plusieurs techniciens de la collectivité et est proposée aux élus. Il s'agit d'abord d'une initiative technique. La majorité des projets capitalisés ont été mis en place via cette logique « ascendante ». Les techniciens repèrent des besoins et des problématiques auxquelles la collectivité pourrait répondre.



## Approche descendante

L'idée émerge d'une volonté des élus, par exemple suite à la mise en place du Plan Climat. Puis la mise en œuvre d'une action d'EEDD est confiée aux techniciens de la collectivité.

## Emergence des projets

La mise en place des projets d'EEDD dans les collectivités s'est faite progressivement. Plusieurs mois ont été nécessaires pour réfléchir et mettre un œuvre un projet novateur. A la fois pour définir les objectifs du projet, leurs caractéristiques, leurs publics, leurs thématiques, réfléchir à un modèle financier et le cas échéant déposer et obtenir un financement externe (subvention notamment).

Plusieurs collectivités ont, quant à elles, dupliqué puis développé un projet porté par une collectivité issue d'une fusion de plusieurs communes, ce qui a permis une mise en œuvre plus rapide. Les techniciens ou les élus de la collectivité se sont emparés du projet déjà en route. Dans la majorité des situations, ils ont souhaité renforcer l'action : sur une nouvelle échelle de territoire, avec de nouvelles thématiques...

## Missions des techniciens

Les techniciens ayant répondu au recueil de projets d'EEDD dans le cadre de la capitalisation ont globalement deux niveaux de qualification :



Des chargés de mission et de projet



Des responsables de service ou de pôle



**Une caractéristique similaire aux techniciens interrogés est que le projet d'EEDD ne concerne qu'une infime partie de leur temps de travail.**

Dans le cadre de ce travail de capitalisation, nous avons pu relever l'existence de missions partagées par les techniciens, quelle que soit leur fonction, pour la mise en place de l'action :

- Coordonner le projet de manière globale
- Réaliser les demandes de subventions
- Identifier des partenaires externes (associatifs, financiers...), des professionnels...
- Mettre en place des groupes de travail et/ou des réunions de suivi
- Repérer et choisir des acteurs de l'EEDD du territoire pour mener les actions
- Etre le relai entre l'enseignant et l'animateur EEDD (régler les incompréhensions...)
- Faire le bilan de l'action

De la même manière des similitudes entre les techniciens sur ce qu'ils ne réalisent pas ou peu :

- pas ou peu d'animations
- pas ou peu de présences lors d'animations réalisées par un partenaire ou un prestataire

## Partenariats et soutiens

Des partenariats de plusieurs types ont été évoqués lors des récits d'expériences. Ils jouent un rôle fondamental dans la construction et la pérennisation de l'action. Certains types de partenaires ont été mis en avant par les collectivités interrogées :

- 1 Les acteurs EEDD du territoire de la société civile (associatifs, entreprises...)**

Ils sont en contacts directs avec les publics des territoires. Ils contribuent à faire remonter des problématiques de terrain, les attentes et besoins des publics...

- 2 Les partenaires financiers**

Les partenaires financiers, qui soutiennent déjà les collectivités et qui ont une prise de conscience des enjeux des crises écologiques et sociales actuelles, sont un levier important à la mise en place de nouveaux projets d'EEDD.



- 3 L'éducation nationale**

Pour les projets d'EEDD mis en place au sein des établissements scolaires, l'appui et la reconnaissance des actions par les conseillers pédagogiques et inspecteurs semble être une nécessité.

## Mise en place de groupes de travail pour la construction du projet d'EEDD

Plusieurs niveaux de groupes de travail (GT) et de comités ont été mis en place en fonction des attentes et des objectifs des élus et des techniciens pour la construction et le suivi des projets d'EEDD.

Plusieurs types de GT : des comités de pilotage encadrant les techniciens porteurs du projet, des comités multi-partenariaux avec des partenaires financiers, associatifs et autres, des groupes de travail opérationnels avec un nombre restreint de participants, des groupes de travail interservices pour échanger sur leurs projets et des évolutions conjointes.

## Les objectifs de ces temps de travail sont divers :



Pour la construction du projet « Parlons climat au bord du Rhône », co-porté et créé par le SMIRIL et le CONIB (Centre d'Observation de la Nature l'Ile du Beurre). Ils ont mis en place plusieurs groupes de travail. Deux exemples de groupes de travail qui étaient animés par Agir pour l'eau et CliMature :

- un groupe de travail « conseil », regroupant les coordinatrices du SMIRIL, les éducatrices du CONIB, la partenaire de CliMature, les gestionnaires du SMIRIL, des enseignants, des éducateurs à l'environnement, des enseignants ayant participé aux tests, le collectif d'éducation au territoire du fleuve Rhône. Des chercheurs scientifiques et des conseillères pédagogiques de l'éducation nationale ont aussi été invités.

- un groupe de travail « opérationnel », regroupant les coordinatrices du SMIRIL, les éducatrices du CONIB et la partenaire de CliMature.

De nombreux techniciens ont évoqué l'importance de ces temps de travail avec des acteurs et des partenaires d'échelle et d'univers variés. Il apparaît que la plupart des projets capitalisés ont été montés en étroite collaboration avec des partenaires, techniques et/ou financier.

Néanmoins, plusieurs collectivités ont rencontré des freins issus de ces travaux en équipe :

- Difficultés de travailler avec les autres techniciens de la collectivité : pas les mêmes attentes, pas les mêmes manières de travailler, pas les mêmes visions...
- La lourdeur lorsque les projets sont interservices avec des élus de références différents : lenteur dans les validations...

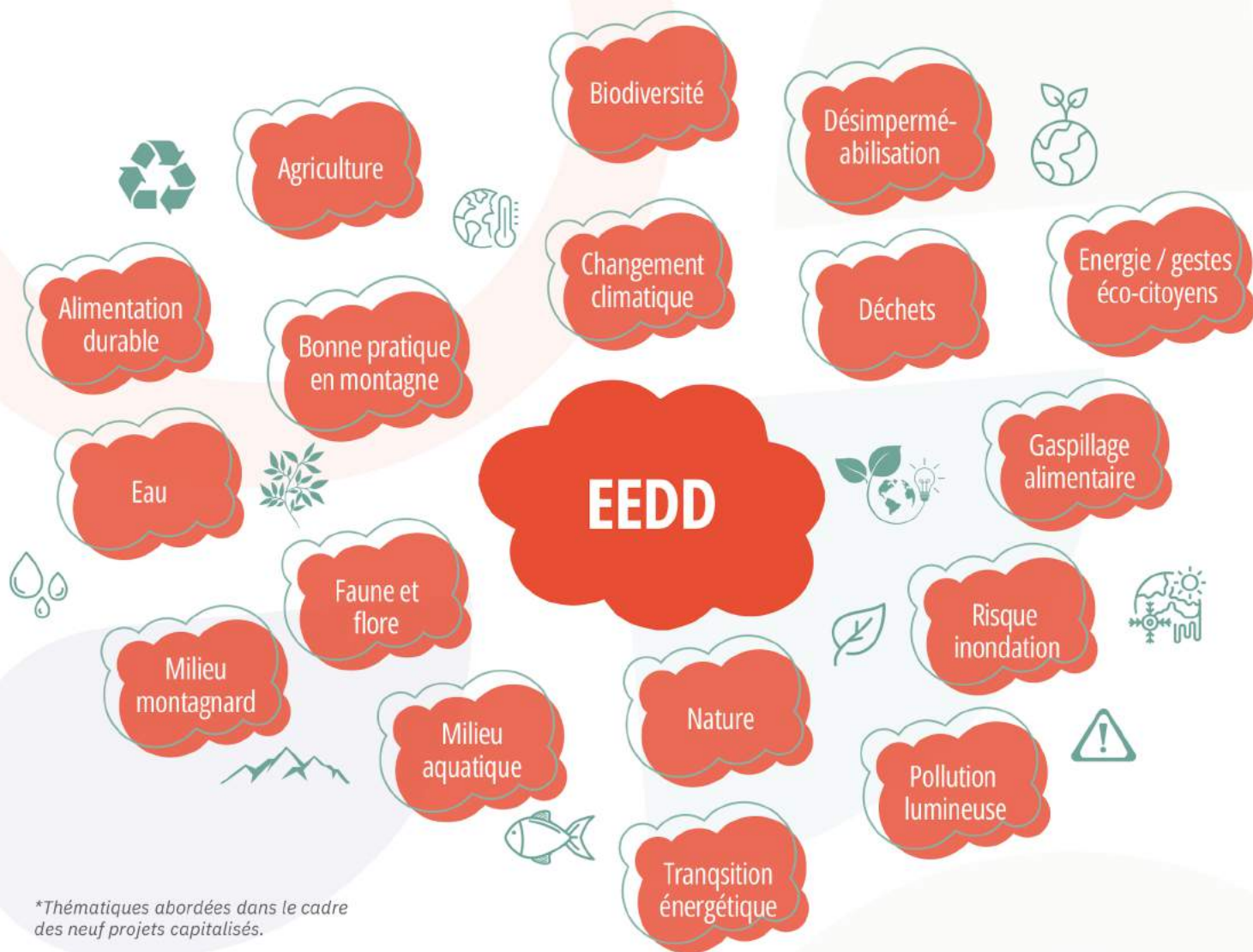
## Thématiques

Les thématiques abordées au sein des projets d'EEDD sont très variées. Elles sont définies en fonction des enjeux sur les territoires d'interventions, par les techniciens ou par les élus principalement.

**Dans la continuité des approches naturalistes, l'EEDD s'est enrichie au fil du temps d'autres thématiques : déchets, eau, mobilité, consommation, alimentation, habitat, énergie, climat, biodiversité, solidarité, santé... Elle prend aujourd'hui pleinement en compte les problématiques culturelles, sociales et économiques.**

*Site du GRAINE ARA*





## Objectifs

Le terme « **Sensibiliser** » a été fréquemment utilisé pour définir les objectifs des projets d'EEDD capitalisés. Cette sensibilisation concerne plusieurs thématiques environnementales :

- Sensibiliser toute la population à l'importance de préserver la nature en ville,
- Sensibiliser le public scolaire et le grand public aux thèmes de l'EEDD,
- Sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement,
- Sensibiliser à l'environnement à l'échelle du territoire,
- Sensibiliser à la pollution lumineuse.

**La sensibilisation à l'environnement est une intention couramment formulée par des acteurs variés, qu'ils soient animateurs, techniciens, élus ou bénévoles associatifs. Sensibiliser c'est rendre sensible à, c'est faire réagir à. Et, être sensible, c'est percevoir les sens, c'est développer une sensibilité à, c'est aussi éprouver des sensations et c'est donc réagir à la présence d'un élément ou d'une personne et briser l'indifférence.**

*(Guide pratique d'Education à l'Environnement : entre humanisme et écologie, Réseau Ecole et Nature, 2010)*



D'autres éléments sont partagés entre plusieurs collectivités :

- Faire découvrir puis faire prendre conscience des « enjeux » : de protection de l'environnement, du développement durable, de l'environnement en lien avec nos modes de vie, de la désimperméabilisation, de la nuit, du changement du climat.
- Apporter des connaissances et développement des compétences spécifiques sur des sujets d'EEDD.

## Montage financier

Les collectivités ont été peu questionnées sur le volet financier de leur projet. Ce volet était trop conséquent et nécessitait un travail de précision et d'harmonisation trop important. Néanmoins, elles ont été interrogées sur leur montage financier de manière globale.

La majorité des projets capitalisés relèvent d'une mise en place issue d'un montage financier « simple », c'est-à-dire avec un financeur externe majoritaire (le plus souvent déjà connu, en confiance et/ou déjà financeur d'autres projets de la collectivité), ainsi qu'une part d'autofinancement.

Des collectivités ont aussi mis en place leur projet avec de multiples financements externes et une part de fonds propres. Les techniciens mentionnent que ce montage financier, pouvant être appelé « mixte », est plus long et plus difficile à réaliser, nécessitant davantage de temps de travail pour la préparation.

Une partie des fonds alloués aux projets d'EEDD est issue des fonds propres de la collectivité. Ce niveau d'autofinancement est assez variable selon les collectivités, et représente globalement moins d'un quart des recettes du budget du projet. Il apparaît que la dépense prédominante correspond au financement du ou des postes de techniciens qui mettent en place le projet.

### Difficultés partagées entre plusieurs collectivités :

- Le budget des collectivités est sur une année civile, tandis que le temps scolaire et les animations sont sur une année scolaire. Il faut prévoir les budgets d'une année sur l'autre et arriver à couper les commandes entre les deux années.
- L'attente de la décision du partenaire financier : accord ou reconduction. Des collectivités attendent la décision du ou des financeurs pour mettre en place l'action, tandis que d'autres vont démarrer l'action malgré l'incertitude. Plusieurs collectivités ont décidé de continuer la mise en place de l'action ou de sa continuité uniquement sur fonds propres (car la subvention n'a pas été acceptée ou n'a pas été reconduite).
- Arrêt d'un financement  
Les budgets et les fonds propres des collectivités sont variables, les collectivités sont plus ou moins dépendantes de financements externes. Plusieurs collectivités ont évoqué l'arrêt de leur action si le partenaire financier retirait son soutien.

### Exemple type de répartition du budget pour une collectivité :

Dépenses	Recettes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Postes / Temps de travail des techniciens</li><li>• Marché public / subventions</li><li>• Transport</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fonds propres (très variables)</li><li>• Subventions</li></ul>

### Budget « Transport »

La question de la prise en charge des frais de transports par la collectivité s'est beaucoup posée lors des entretiens de capitalisation. « La collectivité doit-elle et/ou peut-elle prendre en charge les frais de transports et la gestion logistique ? ». Les avis et les pratiques sont variables selon les collectivités.





4

# Conduite du projet



# Processus de mise en place : interne ou externe

Dans la majorité des collectivités interrogées, deux difficultés ont été mises en évidence : le manque de compétences et le manque de temps pour mener des animations en EEDD.

En interne	Mixte	En externe
<p>⊕</p> <p>Echanges en direct avec les publics identifiés du territoire.</p> <p>⊖</p> <p>Les postes des techniciens auto-financés</p>	<p>⊕</p> <p>Permet de garder un lien avec les publics du territoire (écoles, grand public...), tout en se gardant du temps de travail</p> <p>⊖</p> <p>Temps d'échanges et de suivi pouvant être importants avec les intervenants externes.</p>	<p>⊕</p> <p>Répondre aux problématiques de manque de temps, manque de compétences en animation et/ou enseignements en EEDD.</p> <p>⊖</p> <p>Temps d'échanges et de suivi à prendre en compte avec les intervenants externes.</p>

## Conduites internes du projet

Pour des collectivités, ayant suffisamment de moyens humains et les compétences en leur sein, les animations en EEDD ont été réalisées par des techniciens.

De plus, des évolutions sont possibles en fonction des changements de personnes sur les postes et du temps de travail dédié à l'EEDD. C'est le cas du PNR des Volcans d'Auvergne. Au démarrage du projet, les animateurs étaient uniquement des techniciens de la collectivité. Maintenant, les animations sont à la fois réalisées par des techniciens mais aussi par des prestataires externes.

## Conduites externes du projet

Pour mener les actions d'EEDD, certaines collectivités font appel aux acteurs de l'EEDD, notamment associatifs, pour mettre en place leur projet.

### Mise en place de l'action par un acteur de la société civile

Plusieurs collectivités ont fait appel à des partenaires de la société civile, acteurs associatifs notamment du champ de l'Education à l'Environnement, avec lesquels ils ont l'habitude de travailler. Au-delà d'un simple statut de prestataire pour la réalisation de l'action, ils ont aussi un rôle de partenaire, d'intermédiaire. La prise en compte des compétences et connaissances des acteurs de l'éducation à l'environnement du territoire est forte.

### Marché public

Des collectivités allouent des ressources financières à des structures externes en mettant en place des marchés publics. L'acteur de l'EEDD, notamment associatif, est donc assimilé à un prestataire, pour la mise en place d'une action déjà définie.

Le marché public à procédure adaptée ou à procédure formalisée est obligatoire pour des actions ayant un besoin estimé supérieur à 40 000 € HT pour les marchés publics de fournitures et de services. Les collectivités ayant un besoin financier inférieur à ce montant, pour la mise en place de leur projet d'EEDD, ont alors la possibilité de passer par une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.



## Durée

La durée du marché public est variable et déterminée par la collectivité en fonction du besoin.

Par exemple, pour un marché public dans le cadre de la réalisation d'actions d'EEDD auprès d'un public scolaire. Certaines collectivités vont préférer un marché conclu pour une durée d'un an à compter de la date de notification au prestataire, et renouvelable trois fois par reconduction tacite ; tandis que d'autres préféreront un marché conclu directement pour une durée de trois ans à compter de la date de notification.

Suite à la crise sanitaire du Covid-19 dès mars 2020 ou suite à des besoins de réorganisation interne, plusieurs collectivités ont prolongé le délai du marché public pour une durée d'un an.

## Mise en place

Un cahier des charges est réalisé pour le marché public.

La partie opérationnelle du marché public est souvent réalisée par le technicien du service mettant en place l'action. Il a pu être aidé par les agents des autres services, dont le service Commandes publiques, lorsqu'il en existait un, notamment pour les parties administratives.

## Freins

Pour les collectivités qui n'ont pas de service Commandes publiques ou qui en réalisent pas ou peu, cela a pu être compliqué. La mise en place d'un premier marché public peut être un peu lourd.

Une collectivité indique que son premier marché public a été un peu lourd à mettre en place, mais que le suivant sera réalisé en copie du premier. Pour eux, le plus long a été de présenter le contexte et les enjeux du territoire, et les politiques territoriales afin que les prestataires puissent candidater avec le plus de connaissances possibles.

## Evolution des marchés

Possibilité de faire un découpage du marché avec plusieurs lots en fonction des thématiques, ce qui permet d'avoir des prestataires de structures différentes, qui ont des spécificités et des savoirs différents.

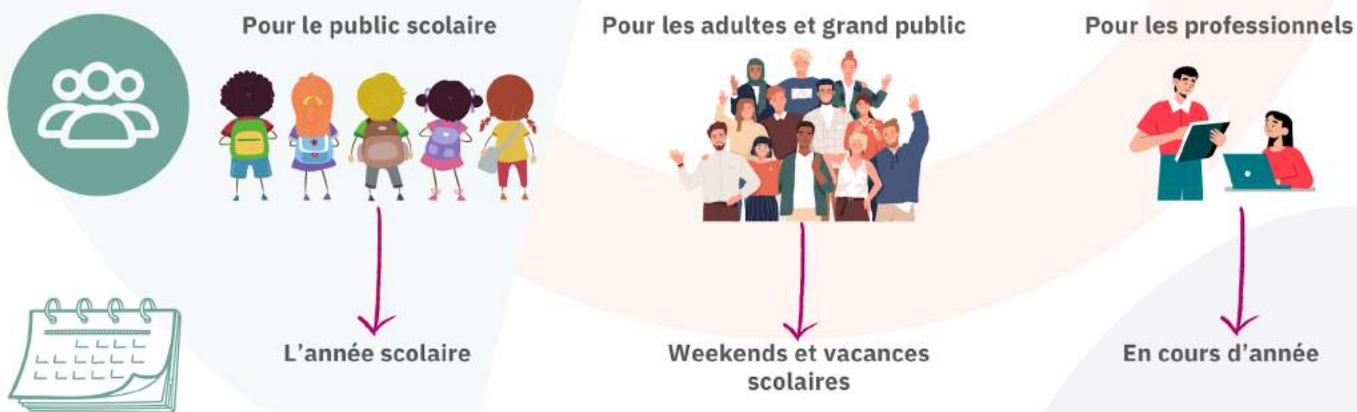
## Choix des intervenants

Le choix des prestataires est variable en fonction du territoire, des attentes de la collectivité, des contacts ou partenariats déjà existants... Plusieurs critères ont pu être définis pour le choix des prestataires : la pertinence de la méthodologie, les objectifs pédagogiques visés, les moyens mis à disposition, les outils utilisés, leurs références...

Pour les acteurs réalisant des actions auprès du public scolaire, il est évoqué l'importance que les prestataires aient l'agrément de l'éducation nationale.

# Calendrier

Les calendriers des projets sont assez similaires en fonction des publics ciblés.



Au cours de ce travail de capitalisation, nous avons pu relever l'existence d'éléments partagés en termes de calendrier pour les quatre projets réalisant des animations au sein d'écoles élémentaires.

Notamment la mise en place des campagnes annuelles d'inscription en juin/juillet, un recueil des candidatures des enseignants volontaires via un formulaire de juillet à septembre et la réalisation des animations en classes et en extérieur d'octobre à juin.

La plupart des collectivités ont pris du retard ou ont dû décaler certains démarrages ou reconduction d'action. Les causes étant variées :

- la crise sanitaire du Covid 19 en 2020 et 2021 principalement
- une réponse tardive d'un co-financeur
- une lenteur dans la prise de décisions
- un public peu présent
- un temps d'élaboration du projet sous-estimé...

Les collectivités ont donc été obligées de s'adapter par : la création d'un avenant au marché public, le décalage de la date du démarrage de l'action, le décalage d'une animation sur une autre période...

## Publics

Les publics bénéficiaires des actions d'EEDD capitalisées sont divers. Lors de la sélection des projets, le groupe de travail de l'ERC-EEDD avait veillé à ce que différents types de publics soient représentés.

Il apparaît que les publics bénéficiaires ont été peu impliqués en amont des projets d'EEDD. De plus, la plupart des actions capitalisées sont menées sur une période définie pouvant être d'une courte durée (généralement d'une demi-journée à une année scolaire). De ce fait, les publics n'adhèrent pas aux projets sur long terme.

Le choix de ne pas fidéliser les publics à l'action est une volonté de la part des collectivités, afin que l'action soit la plus essayée possible sur l'ensemble de leur territoire.



Pour le public scolaire, les animations étant limitées, des collectivités ont été obligées de refuser des classes candidates. Une sélection avec des critères prédéfinis a donc été mise en place.

## Déroulés pédagogiques

De manière globale, nous retrouvons deux grandes formes de pratiques pour la construction des déroulés pédagogiques en fonction du public :

### Pour le public scolaire

Ce sont davantage les prestataires externes qui construisent les déroulés pédagogiques. Notamment par manque de connaissances précises en EEDD et/ou en animation, une latitude est donnée aux animateurs spécialisés sur les sujets d'EEDD. De plus, le choix de la thématique précise est souvent abordé lors de la première séance d'animation, favorisant un déroulé pédagogique « à la carte », en fonction des attentes et des besoins.

“ Pour la partie pédagogique on leur (les prestataires) a fait confiance. On restait disponibles s'ils avaient des questions. [...] On a toujours eu de bons retours après des enseignants. ”

Sandrine BERETTONI, Département du Rhône, CD 69

“ Le contenu des interventions était formalisé dans le marché, on laisse une latitude pour les animateurs d'adapter le contenu au souhait de l'enseignant pour que ce soit vraiment de la co-construction. Le seul impératif est le nombre d'interventions, on paie à la demi-journée d'interventions et c'est trois demi-journées qui sont réglées dans ce cadre- là. ”

Bruno MACEL, Clermont Auvergne Métropole

“ Ça simplifie d'externaliser, ils arrivent avec leurs outils. Les déroulés sont optimisés et actualisés tous les ans, ce sont des passionnés les prestataires qui interviennent, ils sont très compétents. ”

Julien DUMONT, Arche Agglo



## Pour le grand public et les professionnels

Les déroulés pédagogiques sont souvent produits en collaboration entre des techniciens de la collectivité et des acteurs de l'EEDD partenaires et/ou prestataires.

### Ressources

Les intervenants et animateurs qui ont mis en place ces actions d'EEDD se sont appuyés sur un certain nombre de ressources pour recueillir des données et faire un état des lieux de leur territoire et des enjeux environnementaux :

- Personnes ressources en interne dans les autres services de la collectivité : culture, agriculture, alpage, forêt...
- GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes et des réseaux territoriaux ou thématiques du territoire
- Associations d'EEDD
- Revues : Salamandre (adulte et jeunesse), Hulotte...
- Revues de presse
- Webinaires de partage d'expériences
- Journées d'échanges
- Journées de formations...

## Profils des intervenants

Les intervenants ayant réalisé les projets sont issus majoritairement de structures de l'EEDD d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ils ont pour une grande majorité des diplômes sur le champ de l'éducation à l'environnement : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) Environnement, BPJEPS EEDD, Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (BATAP), Brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse (BEATEP) en Environnement, Certificat Qualification Professionnelle (CQP) animateur périscolaire, BTS Gestion et protection de la nature, Licence de géographie, Licence éco-interprète, Master en écologie...

Il ressort des entretiens de capitalisation que la posture et la façon d'interagir appropriées des intervenants auprès des publics et des partenaires ont facilité le bon déroulement de l'action. En effet, qu'ils soient techniciens ou intervenants externes, ils ont un rôle central pour aider à faire changer les comportements et les pratiques auprès des publics.

## Communication

Parmi les constats communs aux projets de capitalisation, nous remarquons que la communication est un élément important du projet. Au-delà d'une communication externe pour faire connaître le projet auprès du public cible et du grand public, une communication interne au sein de la collectivité est tout aussi importante.

### Communication et valorisation internes :

De nombreuses collectivités ont fait part de l'importance de faire connaître et de valoriser le projet en interne, d'autant plus au sein des collectivités ayant une multitude de services et de projets. En effet, plusieurs d'entre elles ont fait part de leur travail de communication que ce soit auprès des collègues des autres services ou auprès des élus. Il apparaît que les actions sont parfois peu connues voire même mal connues (pouvant être associées à des actions occupationnelles pour le jeune public par exemple).

**“ Depuis 2017 [...] une nouvelle équipe. On a essayé de relancer cette dynamique, de réexpliquer, on a fait un gros travail d'expliquer qui on était, ce qu'on faisait, c'était vraiment important. Je trouve que depuis fin 2017, il y a eu vraiment un engouement des élus et une vraie implication. Et de plus en plus. ”**

*Aurélie DELUERMOZ, Communauté de Communes Pays du Mont Blanc*

### Communication auprès du public cible :

L'outil majeur de communication auprès des publics pour les actions d'EEDD repéré par les collectivités interrogées est principalement le bouche-à-oreilles. En effet, une importance est donnée à la communication informelle entre les publics. Les agents des collectivités nous indiquent qu'il faut du temps pour que les actions d'EEDD soient connues et recommandées entre les publics.

### Valorisation du projet à grande échelle :

Le travail de valorisation du projet d'EEDD est d'autant important qu'il tend à faire évoluer les pratiques de l'ensemble des citoyens.

De plus, cette valorisation renvoie souvent une image positive de la collectivité. Des techniciens nous révèlent l'importance de signifier clairement que c'est la collectivité qui met en place et finance ces projets, en appui avec les acteurs de l'EEDD du territoire.

La communication et la valorisation des projets d'EEDD ont pris plusieurs formes : mise en place de panneaux sur le territoire, articles dans le journal de la collectivité, mails à l'ensemble des élus et des partenaires de la collectivité, flyers dans les boîtes aux lettres, posts sur les réseaux sociaux...







5

# Bilans des collectivités

# Évaluation

Sur les neuf collectivités qui ont été sélectionnés pour participer à ce travail de capitalisation, un seul projet était terminé en juin 2022. Une collectivité a pu faire un bilan complet de son action d'EEDD. Pour les autres, des évaluations lors du déroulement des projets ont permis aux collectivités de faire le point sur la situation et d'identifier les éventuelles difficultés, afin de faire évoluer le projet et trouver des solutions pour remédier aux problèmes si nécessaire.

Ces évaluations portaient sur le niveau de respect d'un certain nombre de critères et d'indicateurs, à la fois qualitatifs et quantitatifs. Plusieurs exemples :

- Objectifs du projet atteints
- Calendrier et budget respectés
- Nombre de bénéficiaires
- Réponses aux besoins des publics
- Impact sur les pratiques des bénéficiaires

Les collectivités interrogées ont indiqué avoir fait des réunions de bilan avec les différents acteurs et différents partenaires. Et ont aussi pris en compte les avis des publics (questionnaires auprès des enseignants...)

## Réussites

De manière générale, les collectivités considèrent que leur projet est une réussite. A la fois par l'appréciation des publics bénéficiaires et des différents acteurs (intervenants, élus...).

**Un certain nombre de réussites ont été évoquées lors des entretiens, nous pouvons en présenter quatre à titre d'exemple. Ces impacts positifs n'étaient pas prévus lors de la mise en route des actions. Il s'agit de reformulations de propos tenus par les techniciens :**

- « Des chargés de mission sont montés en compétences dans le champ de l'EEDD et de l'animation ».
- « Le projet a permis de (re)mettre du lien entre la collectivité et les établissements scolaires »
- « Les différents services ont pu travailler ensemble sur un projet commun »
- « De nombreux enseignants se sont emparés des outils »

## Freins et obstacles

Face à la réussite des projets, des freins, des difficultés, voire des échecs ont pu être observés. Ils peuvent être :

● **Internes à la collectivité** : manque de compétences et de temps pour mener des animations en EEDD, difficultés de travailler avec plusieurs services d'une même collectivité, freins liés à une méconnaissance des outils informatiques, baisse ou refus d'une demande de financement auprès d'un partenaire...

● **Externes à la collectivité** : groupes de travail avec de nombreux membres engendrant des avancées plus lentes que prévues et un retard dans le calendrier, incompréhensions entre des intervenants EEDD et des enseignants, prestataires sélectionnés n'étant pas à la hauteur des attentes de la collectivité, pas de visibilité sur le nombre de publics touchés l'année suivante (pas le même nombre de classes qui répond chaque année), difficultés liées à la communication pour faire connaître le projet, impacts de la crise du Covid-19...

Des collectivités font le constat qu'en effet, ces freins ont un impact sur elles, mais encore davantage sur les publics et les associations d'EEDD. Ils évoquent par exemple le fait que s'ils avaient plus de budget pour ce projet d'EEDD, ils ouvriraient l'action à plus de publics ; et que l'impact de la baisse du budget est avant tout une difficulté pour les acteurs de l'EEDD, notamment les associations, qui sont en partie dépendantes de ces financements pour rester en activité.

## Evolutions du projet

Suite aux évaluations réalisées et aux échanges avec l'ensemble des acteurs, les techniciens ont évoqué diverses évolutions. Celles-ci sont dans la majorité des cas, fortement dépendantes des financements à venir.

Pour les projets d'EEDD les plus anciens, des améliorations ou évolutions ont déjà été mises en place. D'autres sont prévues soit pour l'action d'EEDD déjà en cours, soit pour le renouvellement de celle-ci.

Plusieurs exemples d'évolutions :

- Modification du type d'intervenants (internes à la collectivité ou acteurs de la société civile)
- Élargissement du territoire touché
- Nombre d'animations revu
- Catalogue regroupant l'ensemble des animations proposées par la collectivité
- Mission d'un technicien externalisée
- Suivi numérique des échanges entre la collectivité, les intervenants externes et les enseignants
- Suivi de téléchargement des outils d'EEDD proposés par une collectivité...





6

# Clés de réussites

## L'importance de la confiance entre élus et techniciens

“ Chaque élu est conscient de l'importance de proposer des animations auprès des scolaires, cela se fait naturellement, pas eu forcément à défendre sur ce besoin-là. Les élus font plutôt confiance aux techniciens sur cette mise en œuvre ”

*Bruno MACEL, Clermont Auvergne Métropole*

“ Une confiance est accordée au directeur Environnement et aux chargés de mission sur le montage financier. Ils (les élus de la collectivité) savent qu'on a optimisé, ils ont confiance aujourd'hui. ”

*Julien CHAPIER, Arche Agglo*

“ De base, les élus sont avec nous. Ils veulent qu'on continue, qu'on développe, qu'on améliore. On n'a pas de freins avec eux. ”

*Aurélié DELUERMOZ, Communauté de Communes Pays du Mont Blanc*

## L'importance des partenariats

“ Un conseil qui n'est pas facile mais qui est pour moi maintenant une vraie force, c'est d'arriver à monter des projets multi- partenariaux. Mettre autour d'une même table plusieurs partenaires pour construire et réaliser des projets sur un sujet donné. Aujourd'hui j'en vois vraiment la richesse. ”

*Carole MABILON, PNR du Pilat*

“ Les temps d'échanges humains, c'est un peu fondamental pour faire avancer les projets comme ça ”

*Sandrine BERETTONI, Département du Rhône*



7

# Conseils et transférabilité



# Transférabilité

Les projets d'EEDD qui ont été retenus pour le travail de capitalisation ont été construits sur mesure, par les professionnels du territoire. Ainsi, le transfert d'une action sur un autre territoire semble très difficile à réaliser tant il faut l'adapter, tenir compte de ses spécificités. Cependant, plusieurs collectivités, qui ont participé à ce travail, estiment que leur projet peut être, au moins partiellement, transférable à une autre collectivité.

Les collectivités peuvent s'inspirer des projets déjà mis en place, mais de nombreuses mises à jour et modifications sont à prévoir afin de prendre en compte les enjeux et les spécificités des territoires, par exemple les données scientifiques. En effet, il est nécessaire d'être attentif à la fois aux types de publics bénéficiaires, aux objectifs définis par la mise en place du projet, aux caractéristiques de la faune et de la flore présentes, au budget pouvant être alloué par la collectivité...

**Néanmoins, les modalités peuvent être transférables dans le sens où elles peuvent être inspirantes :**

→ **Modalités pédagogiques : une méthode, un outil, une démarche pédagogique**

→ **Modalités partenariales : sur le faire ensemble, une construction multi acteurs en réseau par exemple**

Il semble aussi profitable, pour les collectivités qui souhaiteraient mettre en place des actions d'EEDD, de connaître et comprendre les freins et les difficultés d'autres collectivités lors de la réalisation de ces actions afin de les anticiper.

## Conseils

Un certain nombre de clés de réussite a été évoqué par les collectivités pour la mise en œuvre des actions. Il est à noter que les points de vue peuvent être différents en fonction des problématiques organisationnelles, de ressources ou autre. Cette liste est un recueil d'opinions de personnes interviewées, elle est discutable et non exhaustive. Les conseils indiqués ci-dessous ont été évoqués par au moins trois techniciens.



### **Avoir une connaissance des acteurs du territoire et des projets déjà existants (de sa collectivité et des autres acteurs associatifs, institutionnels...).**

Les personnes interrogées relèvent l'importance du travail de recherche, en amont de la construction du projet, d'actions d'Education à l'Environnement proposés par d'autres acteurs (associatifs, collectivités ou autres) sur leur territoire.

Cette connaissance des acteurs et des projets permet à la fois, de créer des liens et des partenariats avec d'autres (internes et/ou externes) ; et d'être en association avec des projets déjà existants.

Plusieurs collectivités nous ont indiqué avoir découvert, à posteriori, l'existence d'autres projets sur des thématiques environnementales au sein même de leur collectivité.

### **Apporter des connaissances sur l'importance de la mise en place d'actions d'EEDD au sein de leur collectivité**

Le niveau de connaissances de l'EEDD et de ses enjeux par les élus varient en fonction des collectivités. Les techniciens interrogés précisent qu'il est important de valoriser et d'explicitier l'intérêt global de l'EEDD dans leur politique publique, afin que leur projet soit pris en compte.

### **Inscrire les partenariats sur le long terme, notamment les partenaires financiers**

Des techniciens mentionnent l'importance de créer des partenariats (associatifs et financiers) sur le long terme pour la mise en place des actions d'EEDD.

### **Commencer « petit »**

Pour la mise en place d'actions que ce soit auprès des scolaires ou du grand public, plusieurs acteurs font émerger la nécessité de démarrer le projet à petite échelle (nombre de classes limité, tranches d'âges des enfants réduites, territoire limité, nombre de thématiques restreint...).

Cela permet à la fois de tester l'organisation interne et externe du projet, mais aussi d'être en capacité de répondre aux problématiques imprévues : une gestion difficile au sein de la collectivité, un refus de financement, une incompréhension entre une classe et l'éducateur à l'environnement... Plusieurs techniciens interrogés indiquent que si l'action ne fonctionne pas la première année (pas de public ou public insatisfait, ressources incomplètes...), il peut-être par la suite plus compliqué à redémarrer.

## Faire valider les projets à destination du public scolaire, par l'éducation nationale

Des collectivités conseillent de se rapprocher de l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de leur territoire, à la fois pour faire valider le programme pédagogique, faire connaître le projet auprès des écoles, avoir une légitimité, avoir des conseils des inspecteurs et conseillers pédagogiques...

Les techniciens interrogés évoquent, en effet, l'importance pour les collectivités de « passer par le cadre officiel », pour mettre en place des actions d'EEDD au sein des établissements scolaires.



### D'autres conseils ont été mentionnés lors des entretiens :

- Faire tester les animations et/ou outils pédagogiques par les collègues de la collectivité.
- Construire le projet avec les techniciens des autres services que le service éducation ou environnement.
- Etre au maximum présent lors du montage du dossier, si le projet est amené par un autre service de la collectivité, afin de s'appropriier l'ensemble de la démarche.
- Faire une restitution en forme de livrable accessible à tous.
- Avoir un ou plusieurs temps forts dans l'année avec l'ensemble des acteurs associatifs, des élus, des techniciens et des partenaires...







8

# Conclusion

**Un grand merci à toutes les collectivités et à toutes les personnes qui ont répondu favorablement à ce travail de capitalisation des actions d'EEDD. Merci d'avoir partagé vos réussites et vos difficultés.**

Nous espérons que cette synthèse, ces éléments d'analyse et ces conseils, issus de neuf projets, pourront être partagés et servir au développement d'actions d'EEDD par les collectivités dans les territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'intégration de l'EEDD dans les politiques publiques reste un des objectifs partagés par l'ensemble des parties prenantes. Elle est en cours et se renforce au niveau territorial sous l'impulsion conjointe des élus et des agents des collectivités, notamment dans le cadre des dispositifs et politiques environnementales, avec l'appui et en partenariat avec les associations locales d'EEDD.

A travers ce travail de capitalisation, nous pouvons observer que le développement des actions d'EEDD au sein des collectivités est notamment freiné par :

- Le manque d'articulation et de liens entre les différents services d'une collectivité, avec l'ensemble des politiques portées en interne.
- La dépendance de financements externes à la collectivité pour la mise en place des actions.
- Les modalités de partenariat avec les associations et professionnels de l'EEDD du territoire pouvant être lourdes, notamment par la mise en place de marchés publics.

Pour favoriser le passage à une action concrète, en allant plus loin qu'un simple objectif de sensibilisation, des éléments nous semblent essentiels à mettre en place :

- Inscrire les relations partenariales dans la durée, qu'elles soient financières ou techniques : ce qui selon nous, nécessiterait une évolution des modalités de contractualisation vers le régime de la subvention.
- Réaliser des actions multi-acteurs, entre collectivités, associations et professionnels de l'EEDD de la société civile, l'Education nationale, services de l'Etat... Dans lesquels les différents acteurs recueillent les besoins du territoire, se rencontrent, partagent leurs approches, se forment ensemble...

Les associations et autres acteurs de l'EEDD d'Auvergne-Rhône-Alpes s'organisent en collectifs formels ou informels dans une dynamique de réseau et de projet collectif, localement comme à l'échelon régional. Leur action collective en réseau favorise les partenariats, permet la mutualisation d'outils et la circulation d'informations, aide à faire évoluer les pratiques, renforce la cohérence et l'efficacité des actions, garantit un ancrage territorial fort. Elle permet ainsi des économies d'échelle et contribue directement au développement économique et à la création d'emplois. Cette dynamique est essentielle pour que les acteurs de l'éducation à l'environnement portent des projets pertinents et de qualité sur tous les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour les collectivités qui souhaitent intégrer des actions d'EEDD, n'hésitez pas à contacter et rejoindre les réseaux d'EEDD du territoire <https://www.graine-ara.org/reseaux-collectifs-territoriaux-eedd> Et à vous rapprocher des associations et acteurs de l'EEDD !

**Tous acteurs de l'EEDD pour construire une culture commune au service de la réussite et du développement des projets d'EEDD !**

**merci!**

**Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont pris part à ce travail de capitalisation. Nous remercions particulièrement les agents des collectivités interviewés pour leur accueil et le temps qu'ils ont consacré, ainsi que Andrea Sagni de l'IREPS ARA pour son accompagnement méthodologique.**



**ENTRETIENS ET RÉDACTION :** Chloé Bazus, chargée de mission Gestion financière et vie associative, GRAINE ARA



**RELECTURE :** Frédéric Villaumé, directeur, GRAINE ARA ; Noémie Huby, cheffe de projets Dispositif régional de formations, GRAINE ARA ; Catherine Reverdy, DRAJES ARA et Geneviève Golaszewski, DREAL ARA



**MISE EN PAGE :** Hagar Darfoufi, chargée de mission Communication, GRAINE ARA







9

Annexes

# Annexe 1

## Guide de questions pour la démarche de capitalisation des actions d'EEDD – 2022 – A destination des collectivités

### Démarche de capitalisation des actions d'EEDD Auvergne-Rhône-Alpes

#### Guide à destination des collectivités

L'objectif de la capitalisation est de faire émerger les pratiques existantes permettant l'intégration de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) dans les politiques publiques territoriales, éducatives et/ou environnementales.

Il s'agit de documenter et permettre la diffusion d'une connaissance partageable et d'un savoir issu de l'expérience concrète des acteurs sur le terrain.

Nous proposons que cette démarche de capitalisation puisse mettre en avant les actions innovantes/prometteuses réalisées dans le domaine de l'EEDD, et en cohérence avec les enjeux portés par l'Espace Régional de Concertation pour l'EEDD (ERC-EEDD), dans une démarche de partenariat multi acteurs que ce soit en milieu rural ou urbain sur le territoire Auvergne-Rhône Alpes. Plus d'informations sur l'ERC-EEDD : <https://www.graine-ara.org/nos-actions/animer-et-soutenir#LEspaceregionaldeconcertationpourEEDD>

9 actions seront choisies sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes pour des entretiens approfondis réalisés par le GRAINE ARA, qui se tiendront de mai à juin 2022.

Merci de remplir le questionnaire en ligne avant le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 :

<https://framaforms.org/projet-capitalisation-des-actions-eedd-1645543979>

#### Votre action

Quel est le nom de votre action ?

.....

Date de démarrage de l'action

.....

Votre action est :

- Terminée (depuis le \_\_/\_\_/\_\_)
- En cours

Quel est l'objectif principal de l'action ?

.....

.....



Autres commentaires

.....  
.....  
.....  
.....

### Vos coordonnées

Quel est le nom de votre collectivité ?

.....

Type de collectivité ou EPCI :

- Commune
- Communauté de communes / communauté d'agglomération / communauté urbaine
- Syndicat mixte / syndicat intercommunal
- Métropole
- Département
- Région
- Autre (précisez)

Quelle est l'adresse de votre collectivité ?

.....

Identification de la personne contact :

Nom Prénom .....

Fonction .....

Mail .....

Téléphone .....

## Annexe 2

### Listes des projets présélectionnés par territoires académiques

#### Territoire académique de Clermont Ferrand

Nombre d'actions présélectionnées : 10

Nom de la collectivité	Nom de l'action	Date de démarrage
Moulins Communauté	Découverte du rucher de Moulins Communauté	01/01/2018
Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans	RLV : dispositif d'interventions en EED en milieu scolaire	01/09/2018
Communauté de communes des rives du Haut-Allier	WATTY	02/09/2020
Communauté de communes Marches du Velay Rochabaron	Semaine du développement durable	18/09/2022
Clermont Auvergne Métropole	Programme d'animations scolaires EEDD pour les écoles élémentaires	01/09/2016
Clermont Auvergne Métropole	Les give-box : un équipement pour changer notre rapport aux biens	01/11/2018
Clermont Auvergne Métropole	Réduction et valorisation des déchets : accompagnement pour les collèges du territoire	01/09/2021
Syndicat Mixte du PNR des Volcans d'Auvergne	Métropolitains en herbe	03/09/2003
Valtom	Dispositif Etablissements Témoins	08/09/2008
Parc Livradois Forez	Projet fédérateur "Auprès de nos arbres en Livradois Forez"	01/09/2021

#### Territoire académique de Grenoble

Nombre d'actions présélectionnées : 11

Nom de la collectivité	Nom de l'action	Date de démarrage
Valence Romans Agglomération	Campagne pédagogique sur les thématiques de l'environnement	01/09/2006
Arche Agglomération	Education à l'environnement et au développement durable	01/01/2017
Communauté de communes Pays du Mont-Blanc	Interventions auprès des scolaires	01/01/2007
Communauté de communes Pays du Mont-Blanc	Interventions en Réserve Naturelle	01/01/2007
Communauté de communes Pays du Mont-Blanc	Grand public sur le territoire	01/07/2018
Communauté de communes Pays du Mont-Blanc	Publics éloignés de la nature	01/07/2018
Mairie de St Julien-en-Genevois	Nature en ville	01/01/2021
Faverge-Seythenex	Environn'mois	04/06/2021
Mairie de Chasse-sur-Rhône	Cycle d'animations autour du projet de désimperméabilisation - végétalisation de la cour d'école maternelle du Château	15/11/2021
Parc naturel régional du Massif des Bauges	Les ateliers découverte du Chéran	01/09/2020
Parc naturel régional de Chartreuse	Le 4E: Elèves Economes En Energie	16/09/2021

### Fiche action

Académie de Clermont Ferrand (1/3)

#### RLV : dispositif d'interventions en EEDD en milieu scolaire

=> Action en cours – depuis le 01/09/2018

=> Communauté de communes / communauté d'agglomération / communauté urbaine

**Nom de la collectivité :**

Communauté d'agglomération Riom Limagne & Volcans / 63201 Riom

**Nom de l'action :**

RLV : dispositif d'interventions en EEDD en milieu scolaire

**Objectif principal de l'action :**

DISPOSITIF D'INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE A DESTINATION DU PUBLIC SCOLAIRE

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de préservation de l'Environnement, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans met en place des interventions pédagogiques auprès des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire intercommunal.

**Objectifs spécifiques de l'action :**

Les interventions visent à sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement. Elles comportent une approche théorique ainsi qu'une approche par la pratique (sorties terrain). Le but étant de partager et valoriser les connaissances pour faire prendre conscience des enjeux. Il s'agit également d'amener les enfants à concrétiser des actions (ex : adoption d'écogestes) afin de limiter les conséquences des atteintes à l'environnement ou d'améliorer la préservation des ressources naturelles.

**Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :**

Intervention d'animateur nature (3 séances / an) : sensibilisation et suivi de projets <https://www.rlv.eu/vivre/environnement/developpement-durable/citoyens/education-a-l-environnement.html>

**Territoire ou le lieu de l'action :**

Territoire de la communauté d'agglomération RLV : 31 communes // seul le périmètre PAPI pour le thème lié au risque inondation

**La(les) thématique(s) de l'action :**

Les écoles sont libres de choisir l'une des thématiques suivantes développée sur l'année scolaire:

- Nature et biodiversité (faune, flore, forêt, volcanisme, paysage ...)
- Alimentation durable (gaspillage alimentaire, qualité de l'alimentation locale, nationale et mondiale)
- Énergie/gestes éco-citoyens (problématiques de pollution atmosphérique, qualité de l'air, changement climatique, consommation énergétique)
- Eau (cycle de l'eau, gestion, biodiversité des milieux aquatiques, préservation de la ressource et des écosystèmes qui en dépendent)
- Risque inondation (culture du risque, démarche terrain)

**Le(s) public(s) :**

Les interventions pédagogiques seront destinées à l'ensemble des classes de primaire (élémentaires et maternelles à partir de 4 ans) des 54 écoles du territoire de la communauté d'agglomération.

Afin d'opérer un mode de pré-sélection, s'il est nécessaire, certains thèmes seront destinés en priorité à certains cycles scolaires selon les années et les programmes scolaires.



**Besoins auxquels répond cette action d'EEDD sur son territoire :**

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la politique environnementale développée par RLV à travers son Plan Climat.

**Budget annuel de cette action :**

15 000 €

**Partenariats :**

Marché pluriannuel avec le REEA (Réseau d'Education à l'Environnement en Auvergne). Les interventions se dérouleront en présence de l'enseignant, initiateur du projet pédagogique. L'Education Nationale est intégrée à un comité technique de validation et de suivi du programme.

**Commentaires :**

Perspectives de poursuite d'un programme d'EEDD en cours d'élaboration (pour renouveler l'opération à partir de septembre 2022).

## Fiche action

### Académie de Clermont Ferrand (2/3)

#### Programme d'animations scolaires EEDD pour les écoles élémentaires

=> Action en cours - depuis le 01/09/2016

=> Métropole

**Nom de la collectivité :**

Clermont Auvergne Métropole / 63007 Clermont-Ferrand cedex 1

**Nom de l'action :**

Programme d'animations scolaires EEDD pour les écoles élémentaires

**Objectif principal de l'action :**

Faire découvrir les richesses et la fragilité de notre environnement,  
Montrer les interactions existantes entre l'Homme et la nature, dans le temps et dans l'espace,  
Découvrir, apprendre et connaître pour protéger la nature,  
Rendre les enfants acteurs et impliquer les équipes pédagogiques

**Objectifs spécifiques de l'action :**

Les objectifs sont définis en fonction du thème choisi par l'enseignant :

1. Les objectifs spécifiques aux déchets :
  - Comprendre la problématique des déchets (quantité, types, impacts environnementaux, traitements).
  - Comprendre l'intérêt de les trier pour les recycler et éviter le gaspillage des matières premières.
  - Comprendre l'intérêt de les limiter en devenant un éco-consommateur (prévention).
  - Découvrir les différents modes de traitement (recyclage, incinération, compostage)
  - Faire comprendre aux enfants qu'ils sont acteurs dans ce processus.
  
2. Les objectifs spécifiques à la rivière :
  - Découvrir l'écosystème « rivière » et définir ses principaux éléments caractéristiques
  - Comprendre la notion d'habitat et d'habitant afin de faire prendre conscience que la diversité de la flore et de la faune dépend de celle de la rivière
  - 
  - Comprendre l'impact de l'humain sur la qualité des rivières : les pollutions et les espèces invasives
  - Comprendre l'impact des aménagements humains sur la préservation et la gestion de ce milieu
  - Comprendre les notions de gestion, de protection et de restauration d'une rivière
  - Aborder l'eau comme patrimoine collectif par la notion de bassin versant
  - Comprendre la notion de force de l'eau et le phénomène d'érosion
  - Sensibiliser au risque inondation (en particulier en lien avec les cours d'eau de la Métropole) et développer une culture du risque
  
3. Objectifs spécifiques à l'eau dans la ville :
  - Aborder la notion de ressource en eau
  - Comprendre le circuit de l'eau domestique et en découvrir les principales étapes (captage, traitement, stockage, distribution, assainissement).
  - Faire prendre conscience du caractère indispensable de l'eau dans la vie quotidienne
  - Comprendre l'impact de nos actions sur cette ressource : consommations, gaspillages, pollutions
  - Découvrir et adopter des comportements respectueux de cette ressource vitale : éco-gestes
  - Rendre les enfants acteurs de leurs découvertes.
  - Sensibiliser au risque d'inondation (en particulier en lien avec la gestion des eaux pluviales) et développer une culture du risque

4. Les objectifs spécifiques à l'eau dans le monde :
  - Découvrir l'eau sous de multiples aspects (scientifiques, culturels...)
  - Découvrir l'eau dans un autre pays : son rôle, la culture de l'eau... Mais aussi d'autres thématiques de la vie quotidienne
  - Échanger avec des enfants d'un autre pays
  - Comprendre que l'eau est un bien commun et favoriser une attitude citoyenne et solidaire
5. Les objectifs spécifiques à la biodiversité :
  - Comprendre la notion d'habitat et d'habitant afin de faire prendre conscience que la diversité des espèces et des essences dépend de celles des milieux naturels
  - Découvrir la notion d'écosystème et définir ses principaux éléments caractéristiques
  - Aborder les notions de biocénose (faune et flore) et de biotopes par l'étude d'un écosystème
  - Aborder le concept de biodiversité
  - Comprendre l'impact des aménagements humains sur la préservation et la gestion de ces divers habitats
  - Comprendre l'impact des espèces invasives sur le fonctionnement d'un écosystème.

**Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :**

Ces interventions doivent être considérées comme un appui à un projet pédagogique conduit par la classe. La démarche de Clermont Auvergne Métropole n'a de réelle pertinence qu'à titre complémentaire. L'enseignant reste le porteur du projet et le garant de son bon déroulement tout au long de l'année.

En fonction du thème choisi, les animateurs organiseront leurs interventions en 3 temps. Généralement le premier temps se passe en classe afin de rencontrer les élèves, connaître leurs représentations initiales...

La deuxième est une sortie terrain afin de découvrir un milieu naturel (zone humide...). La 3ème intervention dépendra du projet de la classe afin de rendre acteurs les élèves.

**Territoire ou le lieu de l'action :**

Écoles élémentaires des 21 communes de Clermont Auvergne Métropole

**La(les) thématique(s) de l'action :**

- Déchets
- Rivière
- Eau dans la ville
- Eau dans le monde
- Biodiversité
- Énergie

**Le(s) public(s) :**

École élémentaires (CP à CM2)

**Besoins auxquels répond cette action d'EEDD sur son territoire :**

Faire découvrir et protéger l'environnement

**Budget annuel de cette action :**

50 000 €

**Partenariats :**

Éducation nationale



## Fiche action

Académie de Clermont Ferrand (3/3)

### Métropolitains en herbe

=> Action en cours – depuis le 03/09/2003

=> Syndicat mixte / syndicat intercommunal

**Nom de la collectivité :**

Syndicat Mixte du PNR des Volcans d'Auvergne / 63970 AYDAT

**Nom de l'action :**

Métropolitains en herbe

**Objectif principal de l'action :**

Projet pédagogique d'EDD pour les écoles primaires et collèges de la Chaîne des Puys, des Monts Dore et de l'agglomération clermontoise.

**Objectifs spécifiques de l'action :**

Découvrir les enjeux du DD dans son espace proche sur des secteurs géographiques contrastés, et les partager avec une autre classe.

**Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :**

Découvrir son quartier/son village ; élaborer un questionnement de la classe et amorcer de la démarche d'investigation ; communiquer via les TICE ; constitution de binômes de classes issus de secteurs géographiques contrastés ; démarche d'investigation ; rencontres entre les classes une journée de part et d'autre et chaque classe guide l'autre sur le terrain de ses découvertes ; restitution des rencontres ; communication via les TICE

**Territoire ou le lieu de l'action :**

Agglomération clermontoise et secteur Chaîne des Puys et Massif du Sancy du territoire Parc

**La(les) thématique(s) de l'action :**

Les thématiques découlent de la phase d'immersion en pédagogie de projet : par exemple : comment je me déplace au quotidien, d'où vient le pain que je mange, comment s'est construit le paysage qui m'entoure, quels sont les commerces et services dont je dispose, d'où vient l'eau de la rivière, d'où viennent les énergies que nous utilisons...

**Le(s) public(s) :**

18 classes par année scolaire de la classe de CP au collège depuis 2003

**Besoins auxquels répond cette action d'EEDD sur son territoire :**

Retisser, conforter, recréer des solidarités territoriales entre les différentes zones d'influence de l'agglomération clermontoise via une convention PNR des Volcans d'Auvergne et CAM.

**Budget annuel de cette action :**

34 000 €

**Partenariats :**

Clermont Auvergne Métropole (partenariat financier)  
CPIE Clermont Dômes qui assure les interventions dans les classes et l'accompagnement des enseignants par marché public  
D'autres partenaires plus ponctuels certaines années scolaires et selon les projets

**Commentaires :**

Nous pourrions aussi témoigner d'un second projet Un Berger dans mon école (30 classes en 2021-22) deuxième année scolaire de mise en place de ce projet.

## Fiche action

### Académie de Grenoble (1/3)

#### Education à l'environnement et au développement durable

=> Action en cours – depuis le 01/01/2017

=> Communauté de communes / communauté d'agglomération / communauté urbaine

##### Nom de la collectivité :

Arche Agglomération / 07305 Tournon sur Rhône

##### Nom de l'action :

Education à l'environnement et au développement durable

##### Objectif principal de l'action :

Sensibilisation du public scolaire (écoles élémentaires) et du grand public sur les thèmes de l'EEDD

##### Objectifs spécifiques de l'action :

Porter à connaissance et/ou approfondissement des connaissances sur les thèmes des rivières (GEMAPI), des milieux naturels, de la transition énergétique, de l'agriculture et de l'alimentation. Plusieurs programmes (milieux naturels et rivières) sont élaborés en collaboration avec le service Education Artistique et Culturelle (EAC) afin d'offrir de la transversalité aux bénéficiaires (écoles pour le moment).

##### Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :

Arche Agglo pilote des prestataires extérieures qui animent des ateliers (3 demi-journées par classe) en classe et sur le terrain. Un livrable par classe est souhaité en fin d'année afin de constituer un album des travaux réalisés en classe.

Arche Agglo prend également en charge les transports en bus lors des sorties sur le terrain (sur des fermes ou sur des milieux naturels)

##### Territoire ou le lieu de l'action :

Territoire d'Arche Agglo (41 communes) : 130 classes pour l'année 2021 / 2022

##### La(les) thématique(s) de l'action :

- GEMAPI (Milieux et Inondation)
- Transition Energétique
- Milieux et Espaces naturels
- Agriculture, Alimentation et gaspillage alimentaire
- Education Artistique et Culturelle (Intervention auprès de 5 écoles sur le volet paysage autour d'ateliers de gravures et de céramiques)

##### Le(s) public(s) :

Ecoles élémentaires : Petite/Moyenne section à CM2

Collège ou Maison Familiale Rurale : participation des agents Arche Agglo en classe

Grand public : Fête de la Biodiversité, Fête de la Nature, Défis famille

##### Besoins auxquels répond cette action d'EEDD sur son territoire :

Action portée dans le cadre du Plan Climat et du Projet de territoire. Volonté politique de s'engager dans l'EEDD depuis de nombreuses années (Rivières depuis près de 10 ans puis autres thèmes depuis la fusion de 3 EPCI en 2017). Le fait que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain est une base validée par toutes et tous. Les retours des écoles et des autres publics sont positifs à plus de 95%

##### Budget annuel de cette action :

180 000 €

##### Partenariats :

Partenaires financiers : Agence de l'Eau RMC, Conseils Départementaux, Région (via LEADER), Etat (Fond PAPI)



## Fiche action

### Académie de Grenoble (2/3)

#### Grand public sur le territoire

=> Action en cours - depuis le 01/07/2018

=> Communauté de communes / communauté d'agglomération / communauté urbaine

**Nom de la collectivité :**

Communauté de communes Pays du Mont-Blanc / 74190 Passy

**Nom de l'action :**

Grand public sur le territoire

**Objectif principal de l'action :**

Politique de sensibilisation à l'échelle du territoire

**Objectifs spécifiques de l'action :**

Sensibiliser à l'environnement / Sensibiliser aux usages outdoor / Découvrir l'environnement montagnard / conciliation des usages

**Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :**

Une politique de sensibilisation a été créée pour que le service d'animation rayonne sur tout le territoire lors des vacances scolaires (en et en dehors des RN) pour sensibilisation sur divers sujets. Chaque année une ligne conductrice est menée pour être au plus proche des actualités et des éventuels problématiques liées à la montagne.

**Territoire ou le lieu de l'action :**

Communauté de communes Pays du Mont-Blanc

**La(les) thématique(s) de l'action :**

Milieu montagnard / Déplacement faune et flore / Faune Flore remarquable / bonne pratique en montagne / conciliation des usages / Chiens de protection de troupeaux

**Le(s) public(s) :**

Tout public

**Besoins auxquels répond cette action d'EEDD sur son territoire :**

Un manque d'information et une méconnaissance du terrain par le public de vacanciers.

**Budget annuel de cette action :**

200 000 €

**Partenariats :**

Offices du tourisme du territoire  
Communes  
Asters



## Fiche action

### Académie de Grenoble (3/3)

#### Nature en ville

=> Action en cours – depuis le 01/01/2021 (*non commencée en juin 2022*)

=> Commune

**Nom de la collectivité :**

Mairie de St Julien-en-Genevois / 74164 Saint-Julien-En-Genevois

**Nom de l'action :**

Nature en ville

**Objectif principal de l'action :**

Sensibiliser Toute la population (Elus, techniciens, citoyens, scolaires) a l'importance de préserver la Nature en Ville.

L'objectif principal est de Végétaliser la Ville grâce à la réalisation de Tram Verte pour que la Biodiversité puisse se mettre au Service de l'Homme. Amélioration de la Qualité de vie : Santé, qualité de l'air, qualité de l'eau, îlot de chaleur, adaptation pour lutter aux conséquences liées au changement climatique.

**Objectifs spécifiques de l'action :**

Toucher l'ensemble de la population pour que tous comprennent les enjeux et conséquences sur l'environnement en lien avec nos modes de vie.

Apporter les connaissances nécessaires pour déployer une conscience Environnementale, pour s'inscrire dans un mode de vie EcoResponsable.

Comprendre l'urgence du Transition Écologique et Économique pour prévenir la Survie de l'Homme. Permettre aux citoyens de tous bords de se RENCONTRE ET D'ÉCHANGER autour de la thématique commune.

**Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :**

Création d'événements réguliers autour de la thématique Environnementale avec diverses entrées : le sport, la culture, le scolaire, la participation citoyens autour des différents Projets de la commune, les scolaires...

**Actions concrètes :**

- Créations d'évènements de Sensibilisation Commune : Festival de la Transition Environnementale citoyenne (sous divers format, agents, élus, scolaires et citoyens bénéficient d'une base de formation et Sensibilisation commune), Festival du Fil Vert (Intercommunal)
- Création d'évènements festifs : Le Mois de L'ENVIRONNEMENT : la Culture (théâtre, balades, musiques, décoration ville en Land art, ..... ) se rassemble autour de la Nature, La NUIT EST BELLE : Extinction de l'éclairage public le temps d'un week-end associé a de nombreux animations (observation des Etoiles, expositions, forum Conso'malin Word Clean Up Day : action de ramassage des déchets et Sensibilisation à nos modes de Consommation...
- Eco-Ecole : labellisation d'une école en cours, école labellisé Eco-école Projet d'obtention de labellisation 3D. Thématique Biodiversité
- Projet de Renaturation : Participation et formation de citoyens.
- Création de groupes d'ambassadeurs
- Projet Participation d'installation de photovoltaïque sur les écoles
- Conseil Municipal des enfants, avec 1 Commission Environnement + 1 Commission Communication-Environnement

**Territoire ou le lieu de l'action :**

St Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

**La(les) thématique(s) de l'action :**

Biodiversité + Changement Climatique

**Le(s) public(s) :**

TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE :

Elus, agents, habitants, scolaires, associations, acteurs locaux de l'environnement type agriculteurs, social et QPV

**Besoins auxquels répond cette action d'EEDD sur son territoire :**

Améliorer la Sante de la population grâce à l'amélioration de la qualité de leur environnement naturel. Grace aux SERVICES RENDUS PAR LA NATURE.

En raison d'un fort engouement pour notre commune : 4500 habitants en 1980 -> 20000 Habitants en 2022... de plus en plus citadine, il apparait VITAL de Protéger l'environnement de notre bassin Genevois

**Budget annuel de cette action :**

30 000 €

**Partenariats :**

ARTER, associations Environnementales du territoire (Apollon74, Syndicat mixte du Salève...)

## Fiche action Académie de Lyon (1/3)

### Verdissement des cours des collèges et maîtrise d'usage

=> Action en cours – depuis le 14/04/2021

=> Département

**Nom de la collectivité :**

Département du Rhône

**Nom de l'action :**

Verdissement des cours des collèges et maîtrise d'usage

**Objectif principal de l'action :**

Dans le cadre du verdissement de 4 cours de collèges du Rhône, mettre en place une assistance à maîtrise d'usage afin d'intégrer les collégiens et la communauté éducative et la Direction dans le projet

**Objectifs spécifiques de l'action :**

Associer en amont les collégiens au projet de verdissement de la cour, afin qu'ils puissent donner leur avis sur la future cour mais également intégrer les enjeux de désimperméabilisation et les enjeux liés aux changements de climat

**Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :**

6 ateliers ont eu lieu avant la réalisation des avant-projets  
2 ateliers par le CAUE pour expliquer le chemin de l'eau, le rôle des architectes et paysagistes, identifier avec les collégiens le parcours de l'eau dans la cour, la biodiversité, les usages, puis avec le MO afin de réfléchir avec eux à la cour idéale (réalisation de maquette, enquête, travail sur les matériaux). A partir des travaux des élèves et des rencontres avec l'équipe éducative et administrative des plans ont été proposés pour la réalisation des futurs travaux.

**Territoire ou le lieu de l'action :**

Département du Rhône, Villefranche, Condrieu, l'Arbresle, St-Pierre-de-Chandieu

**La(les) thématique(s) de l'action :**

Enjeux liés à l'eau, désimperméabilisation

**Le(s) public(s) :**

Collégiens et équipe éducative et administrative des collèges

**Besoins auxquels répond cette action d'EEDD sur son territoire :**

Désimperméabilisation, lutte contre les îlots de chaleur

**Budget annuel de cette action :**

2 000 000 €

**Partenariats :**

Le CAUE, le GRAIE



## Fiche action

### Académie de Lyon (2/3)

#### Parlons climat au bord du Rhône

=> Action terminée – du 01/05/2020 au 01/10/2021

=> Syndicat mixte / syndicat intercommunal

#### Nom de la collectivité :

Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lônes / 69520 GRIGNY

#### Nom de l'action :

Parlons climat au bord du Rhône

#### Objectif principal de l'action :

L'objectif du projet était d'identifier des indicateurs locaux du changement climatique dans les espaces alluviaux du Rhône afin de permettre aux professionnels de l'éducation à l'environnement de s'appuyer dessus dans des séquences pédagogiques, pour aborder le thème de manière saisissable par les publics. En montrant et expliquant les phénomènes locaux, visibles dans les lieux de vie du public, on vise une meilleure prise de conscience et une bonne compréhension du thème.

La démarche proposée vise à passer du global au local, du constat à l'action, via un parcours en trois modules. Une attention particulière est portée sur l'expression des émotions, pour éviter de laisser les publics désemparés et de les mener vers l'action, dans une logique positive. Déployée en groupes de travail associant professionnels de l'éducation et références scientifiques, la méthodologie a permis d'aboutir à la conception d'une boîte à outils qui réunit des essentiels vérifiés, socle de connaissances dans lequel l'utilisateur viendra piocher pour enrichir son projet, et des propositions de déroulés complets en plusieurs séances, permettant aux enseignant-e-s d'aborder le sujet en autonomie.

Organisé en différents groupes de travail associant professionnels de l'éducation et références scientifiques, la méthodologie a permis d'aboutir à la conception d'une boîte à outil permettant à la fois d'y trouver des essentiels vérifiés, socle de connaissances dans lequel l'utilisateur pourra venir piocher pour enrichir son projet, mais aussi des propositions de déroulés complets (modules) en plusieurs séances, permettant par exemple à un enseignant d'aborder la problématique en quasi autonomie.

Diffusion et accompagnement : l'outil est mis en ligne, disponible en version physique au SMIRIL à l'île du beurre, proposé en licence libre à qui veut s'en emparer. Un accompagnement à la prise en main pourra être proposé.

#### Objectifs spécifiques de l'action :

Objectifs spécifiques de Parlons climat au bord du Rhône :

- Apporter des connaissances
- Développer des compétences
- Donner envie, parler au cœur
- Faire agir à son échelle, accompagner le changement de pratiques

#### Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :

Un parcours pédagogique pour 2 types de publics (grand public et public scolaire : du CM1 à la 3ème) en 3 phases pour passer du global et du constat à l'action :

##### MODULE 1

Pourquoi agir ? Quel est le problème ? Des activités pour comprendre le réchauffement climatique à l'échelle globale

- Partage des représentations
- Causes du réchauffement climatique
- Impacts et projections sur les ressources naturelles et les activités humaines
- Approche de la complexité

## MODULE 2

Quels sont les impacts visibles à l'échelle locale ? Des activités au bord du Rhône pour percevoir les impacts du changement climatique

- Modifications des paramètres climatiques passés et avenir, localement
- Observation d'indices d'impacts locaux avec au choix : Impacts sur les espèces végétales : stress hydrique et adaptation à la sécheresse, Impacts sur les espèces : remontée vers le Nord, Impacts sur la phénologie des espèces : désynchronisation, Impacts sur les habitats et réflexion sur les services écosystémiques, la préservation et l'adaptation, Impacts sur une espèce emblématique et son environnement

## MODULE 3

Comment agir à mon niveau ? Des activités pour passer à l'action : recherche de solutions et engagement

- Un débat pour passer des constats à des propositions de solutions d'atténuation et d'adaptation
- Des défis au choix : Sciences participatives, Campagne de communication, Chantier participatif, Nature dans la cour de récré, Ecomobilité, Défi libre

A la fin de chaque module, la température des émotions

### **Territoire ou le lieu de l'action :**

Les espaces naturels situés au bord du Rhône, et en particulier sur le Rhône médian

### **La(les) thématique(s) de l'action :**

Changement climatique : causes, impacts globaux et à l'échelle locale (au bord du Rhône), solutions d'adaptation et d'atténuation, engagement

### **Le(s) public(s) :**

Publics cibles : Ces outils sont diffusés auprès de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative qui mènent des projets d'éducation à l'environnement autour du fleuve Rhône : enseignants, médiateurs, éducateurs à l'environnement.  
Publics indirects : scolaires des cycles 3 et 4, grand public.

### **Besoins auxquels répond cette action d'EEDD sur son territoire :**

Les professionnels de l'éducation à l'environnement font le constat que le changement climatique est bien un thème au cœur des préoccupations actuelles des citoyens, mais il n'est pas facile à aborder. Assez abstrait et difficilement perceptible quand on aborde uniquement le phénomène au niveau global, c'est encore plus vrai pour les plaines alluviales du Rhône déjà morcelées et fortement anthropisées et où les enjeux sont complexes et en facteurs entremêlés. Il s'agit aujourd'hui d'ancrer cette thématique de façon plus importante dans les projets scolaires et auprès du grand public en se dotant d'outils fonctionnels.

### **Budget annuel de cette action :**

Non communiqué

### **Partenariats :**

Le SMIRIL et le CONIB, sont co-porteurs et créateurs de « Parlons climat au bord du Rhône ».

Voici les partenaires qui ont contribué à sa réalisation :

- les groupes de travail opérationnel, scientifique et conseil animés par Agir pour l'eau et ClIMature avec le soutien d'Agate et le CPIE de Savoie et avec la participation des pôles gestion et pédagogiques du SMIRIL, d'éducateurs du SMIRIL et du collectif éducation aux territoires du fleuve Rhône, d'enseignants ayant participé aux tests, de partenaires pédagogiques institutionnels (EN), de scientifiques ;
- l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a apporté son soutien financier.



## Fiche action Académie de Lyon (3/3)

### (Re)découvrir la nuit

- => Action en cours – depuis le 15/10/2021  
=> Syndicat mixte / syndicat intercommunal

**Nom de la collectivité :**

Parc naturel régional du Pilat / 42410 Pélussin

**Nom de l'action :**

(re)découvrir la nuit

**Objectif principal de l'action :**

Sensibiliser à la pollution lumineuse

**Objectifs spécifiques de l'action :**

- Sensibiliser à la pollution lumineuse
- Permettre une reconnexion à la nuit (chasser les peurs), découvrir la biodiversité nocturne
- Comprendre les enjeux de la nuit et l'impact de l'éclairage sur la santé humaine et sur la faune et la flore

**Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :**

- Journées de formation entre chargés de mission et éducateurs à l'environnement
- Préparation et animation de balades crépusculaires ou nocturnes
- Création de malles d'outils pédagogiques

**Territoire ou le lieu de l'action :**

Parc naturel régional du Pilat

**La(les) thématique(s) de l'action :**

- Pollution lumineuse
- Biodiversité nocturne
- Ciel étoilé
- Alternance jour / nuit

**Le(s) public(s) :**

Famille

**Besoins auxquels répond cette action d'EEDD sur son territoire :**

Accompagnement des actions de réduction de l'éclairage public en lien avec les différentes communes du territoire et des commerces

**Budget annuel de cette action :**

4 000 €

**Partenariats :**

Parc naturel régional du Pilat, Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre, CPIE des monts du Pilat, Nature en Mont-Pilat, office de tourisme du Pilat et aussi : Parc naturel régional de Chartreuse, Parc naturel régional du massif des Bauges, et leurs éducateurs à l'environnement et accompagnateurs en montagne



**Territoire académique de Lyon**  
 Nombre d'actions présélectionnées : 13

Nom de la collectivité	Nom de l'action	Date de démarrage
Grand Bourg Agglomération	Animations éducatives à la transition écologique	01/06/2019
Saint-Didier-sur-Beaujeu	Compost cantine/école	01/01/2000
Saint-Didier-sur-Beaujeu	Création d'un jardin écoresponsable	01/01/2000
Saint-Didier-sur-Beaujeu	Sensibilisation aux milieux naturels	01/01/2021
Saint-Didier-sur-Beaujeu	Plantation de haie	01/01/2021
Mairie Firminy	Anti gaspi	05/06/2018
Mairie Firminy	Régie maraîchère municipale	01/04/2019
Mairie Firminy	Apprentissage par la nature	04/03/2020
Mairie de Rivolet	Permaculture - Compostage	01/09/2021
Département du Rhône	Verdissement des cours des collèges et maîtrise d'usage	14/04/2021
Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lônes	Parlons climat au bord du Rhône	01/05/2020
Parc naturel régional du Pilat	Caravane de la biodiversité du Pilat	01/01/2021
Parc naturel régional du Pilat	(Re)découvrir la nuit	15/10/2021

Quels sont les objectifs spécifiques de l'action ?

.....  
.....  
.....  
.....

Description de l'action d'EEDD et activités mises en œuvre :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quel est le territoire ou le lieu de l'action d'EEDD ?

.....

Quelle(s) est(sont) la(les) thématique(s) de l'action d'EEDD ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quel(s) est(sont) le(les) public(s) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

A quels besoins répond cette action d'EEDD sur votre territoire ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quel est le budget annuel de cette action ?

.....

Votre action a-t-elle été réalisée en partenariat avec d'autres partenaires ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels :

.....  
.....

